LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN CONFLITS (2) : DE QUELQUES CONFLITS EN PARTICULIER

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN CONFLITS (2) : DE QUELQUES CONFLITS EN PARTICULIER

25 janvier 2024

Grand'chambre - Cour de cassation, 5 quai de l'Horloge, 75001 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Dans le cadre du cycle de conférences **La liberté d'expression au 21e siècle : enjeux sociétaux et défis juridiques**, l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris et la Cour de cassation organisent une quatrième conférence sur le thème **La liberté d'expression en conflits (2) : de quelques conflits en particulier**, le jeudi 25 janvier 2024.

Sous la direction scientifique de

> Agathe LEPAGE, professeure de droit privé, Université Paris-Panthéon-Assas
> Blandine MALLET-BRICOUT, avocate générale en service extraordinaire, Première chambre civile de la Cour de cassation

> S'inscrire

Les conférences et colloques organisés par la Cour de cassation font l'objet d'une captation et d'une diffusion en direct sur le site internet de la juridiction, sur Youtube, Twitter, Facebook et LinkedIn.